



Compte rendu de séminaire : séance du 12 février 2018

Rédigé par Cindy Keo-Vu

La séance est consacrée à l'analyse du discours d'excuses que la Présidente Tsai Ing-wen a adressé aux populations autochtones le 1er août 2016.

La réflexion porte tout d'abord sur la portée normative du discours en soulignant les valeurs affirmées par la Présidente. Le principe d'un « État de justice » est en effet présenté comme constituant une éthique fondamentale à laquelle se conforme le gouvernement en présentant des excuses aux populations autochtones. La discussion porte alors sur le sens donné au terme de « justice », et sur la façon dont le gouvernement entend « rendre justice » aux Aborigènes pour les torts subis au cours de l'histoire. Dans un second temps, la discussion porte sur le rôle assigné aux Autochtones dans cette forme narrative du passé. Envisagés et dits victimes dans chacun des moments de l'histoire de Taïwan, ils peuvent à ce titre bénéficier de la mise en œuvre d'un processus de justice transitionnelle annoncé par Tsai Ing-wen. Néanmoins, le paradoxe est que cette assignation au seul rôle de victimes les empêche d'être imaginés et se représenter eux-mêmes comme acteurs de l'histoire.

Aussi dans un deuxième temps, la discussion porte-t-elle sur la façon dont est narré le passé dans le discours de Tsai Ing-wen. Sont soulignés les silences et les manques touchant notamment aux interactions entre les différentes tribus autochtones, ainsi qu'entre les Autochtones et les autres communautés. Rien n'est dit en effet des conflits et de leurs résolutions, des guerres, des rapports économiques et commerciaux, des mariages, etc.

Cette narration fragmentaire du passé qui fait principalement, voire exclusivement, état des torts subis, amène dans un troisième temps à discuter de la figure de l'excuse elle-même. Quelle est son intention ? Son bien-fondé ? Sa portée ? Comment est-elle reçue ? Un retour sur le discours du Président Lee Teng-hui du 28 février 1995, dans lequel il reconnaissait les exactions commises par le pouvoir nationaliste lors des événements de 228, permet d'approfondir la discussion. De même que celui de Jacques Chirac prononcé le 16 juillet 1995, et par lequel il reconnaît l'implication de l'État français dans la rafle du Vel'd'Hiv, permet de mettre en perspective l'expérience taïwanaise. Une émission de télévision de la chaîne TVBS à laquelle fut conviée Panay, une activiste du mouvement protestataire du boulevard Ketagalan, nous aide par ailleurs à percevoir le point de vue de ceux qui, parmi les membres des communautés autochtones, n'ont pas accepté les excuses présentées par Tsai Ing-wen.